

TARIFS 2026

ABONNEMENTS



BI GOLF

	INDIVIDUEL	COUPLE
Adulte 7/7	130 €/mois ou 1 482 €*	221 €/mois ou 2 519 €*
Adulte -40 ans	99 €/mois ou 1 129 €*	-
Adulte 5/7	112 €/mois ou 1 277 €*	190 €/mois ou 2 166 €*
Jeune -26 ans	39 €/mois ou 444 €*	-
Jeune -18 ans	27 €/mois ou 308 €*	-

- Accès illimité sur les golfs Rouen La Forêt Verte (76) et Evreux (27)
- Programme Gold du réseau LeClub Golf offert ; jusqu'à -50% sur le green-fee tarif public sur tous les autres golfs UGOLF/BLUEGREEN (sauf SNC Golf du Haras de Jardy) et sur les golfs du réseau LeClub Golf**

NORMANDIE

	INDIVIDUEL	COUPLE
Adulte 7/7	157 €/mois ou 1 790 €*	270 €/mois ou 3 078 €*
Adulte -40 ans	117 €/mois ou 1 334 €*	-
Adulte 5/7	130 €/mois ou 1 482 €*	222 €/mois ou 2 531 €*
Jeune -26 ans	47 €/mois ou 536 €*	-
Jeune -18 ans	35 €/mois ou 399 €*	-

- Accès illimité aux golfs Rouen La Forêt Verte (76), Houlgate (14), Champ de Bataille (27) et Evreux (27)
- Programme Gold du réseau LeClub Golf offert ; jusqu'à -50% sur le green-fee tarif public sur tous les autres golfs UGOLF/BLUEGREEN (sauf SNC Golf du Haras de Jardy) et sur les golfs du réseau LeClub Golf**

FRANCE ACCESS

	INDIVIDUEL	COUPLE
Adulte 7/7	238 €/mois ou 2 713 €*	405 €/mois ou 4 617 €*
Adulte -40 ans	179 €/mois ou 2 041 €*	304 €/mois ou 3 466 €*
Jeune -26 ans	71 €/mois ou 809 €*	-
Jeune -18 ans	48 €/mois ou 547 €*	-

- Accès illimité à tous les golfs UGOLF/BLUEGREEN en France métropolitaine sauf ceux de la région Sud-Est et de la région parisienne
- Programme Gold du réseau LeClub Golf offert ; jusqu'à -50% sur le green-fee tarif public sur tous les autres golfs UGOLF/BLUEGREEN (sauf SNC Golf du Haras de Jardy) et sur les golfs du réseau LeClub Golf**

*Tous nos tarifs au comptant ont déjà les -5% d'escompte déduits



BLUEGREEN

UGOLF

PARCOURS COMPACT

Annuel 7/7 > **299 €** / 6 mois > **199 €** / période été > **99 €**

GREEN-FEES (+15€ les non licenciés FFGolf 2026)

HAUTE SAISON (du 01/04 au 31/10)

18 trous semaine > **56 €** / week-end > **66 €** / étudiant sem. > **27 €** / étudiant we. > **31 €**
9 trous semaine > **43 €** / week-end > **53 €**

BASSE SAISON (du 01/11 au 31/03)

18 trous semaine > **34 €** / week-end > **39 €** / étudiant sem. > **19 €** / étudiant we. > **23 €**
9 trous semaine > **24 €** / week-end > **30 €**

CARNET 10

18 trous semaine > **504 €** / week-end > **594 €**
9 trous semaine > **387 €** / week-end > **477 €**

DESSCRIPTIF DES ABONNEMENTS

1. DESCRIPTION DES ABONNEMENTS

1.1 : Périmètre temporel des Abonnements

Parmi tous les Abonnements listés dans cette plaquette commerciale, certains peuvent être souscrits en « 5/7 » ou « 7/7 » selon la formule choisie par l'Abonné dans le Formulaire Commercial.

- Abonnement 7/7 : donne la possibilité à l'Abonné d'utiliser l'ensemble des installations aux jours et aux heures normales d'ouverture du golf concerné et ce tous les jours (semaine, week-end et jours fériés).

- Abonnement 5/7 (semainier) : donne la possibilité à l'Abonné d'utiliser l'ensemble des installations du golf concerné uniquement du lundi au vendredi inclus, hors week-end et jours fériés. En dehors de la période couverte par ledit Abonnement, l'Abonné ne peut accéder au parcours qu'après avoir acquitté un green-fee.

1.2 : Périmètre géographique des Abonnements

Les Abonnements proposant l'accès à plus de deux golfs sont proposés sous réserve de la poursuite de la relation entre le golf concerné et les groupes UGOLF et Bluegreen : ainsi si un des golfs devait quitter le réseau UGOLF/BLUEGREEN pendant la durée de l'Abonnement souscrit par l'Abonné, alors aucun dédommagement ne serait dû à l'Abonné. Ci-après le descriptif des principaux Abonnements vendus nonobstant les spécificités pouvant s'appliquer aux Abonnements et précisées dans le Formulaire Commercial signé par le membre.

1.2.1 Abonnement Monogolf / Ce type d'Abonnement donne accès au golf sur lequel l'Abonnement a été contracté uniquement. L'adhésion au réseau LeClub Golf / programme GOLD est offerte (donnant accès à une remise sur les green-fees et aux avantages du programme fidélité dans certaines conditions – cf. les conditions générales de ventes du programme CLASSIC sur www.leclub-golf.com).

1.2.2 Abonnement Monogolf « hors été » / Ce type d'Abonnement donne accès au golf sur lequel l'Abonnement a été contracté uniquement. L'accès est limité à 10 mois par an (les mois de juillet et août sont exclus). Pendant la période allant du 1er juillet au 31 août l'accès aux parcours est payant. L'adhésion au réseau LeClub Golf / programme CLASSIC est offerte (donnant accès à une remise sur les green-fees et aux avantages du programme fidélité dans certaines conditions – cf. les conditions générales de ventes du programme CLASSIC sur www.leclub-golf.com).

1.2.3 Abonnement Multigolfs selon leur type : FRANCE ou REGIONAL / L'Abonnement multigolfs France donne accès à l'ensemble des golfs des réseaux Ugolf / Bluegreen. L'Abonnement Multigolfs régional donne droit à l'accès gratuit au golf sur lequel l'Abonnement a été contracté et sur un ou plusieurs golfs indiqués dans cette plaquette commerciale et sur le site internet www.jouer.golf (chaque périmètre est susceptible d'évolution comme indiqué aux conditions générales de vente 0). L'adhésion au réseau LeClub Golf / programme GOLD est offerte (donnant accès à une remise sur les green-fees et aux avantages du programme fidélité dans certaines conditions – cf. les conditions générales de ventes du programme GOLD sur www.leclub-golf.com).

1.2.4 Abonnement « FRANCE » vendus hors métropole (en Nouvelle Calédonie, à Tahiti) / Donne droit à l'accès gratuit à tous les golfs portant les marques Exclusiv Golf, UGOLF et Daily Golf situés sur leur territoire uniquement. L'adhésion au réseau LeClub Golf / programme GOLD est offerte (donnant accès à une remise sur les green-fees et aux avantages du programme fidélité dans certaines conditions – cf. les conditions générales de ventes du programme GOLD sur www.leclub-golf.com).

Liste des golfs susceptible d'évolution comme indiqué aux conditions générales de vente)

1.2.5 Abonnement d'été « Tee, Golf & Sun » / Ce type d'Abonnement donne droit pendant la période estivale telle que définie dans le produit acheté / Formulaire commercial à l'accès gratuit au golf sur lequel l'Abonnement a été contracté ainsi que sur les golfs indiqués dans la plaquette commerciale d'été disponible sur le site www.jouer.golf. La durée de validité est variable selon le choix du joueur dans le Formulaire Commercial d'Abonnement.

Liste des golfs (susceptible d'évolution comme indiqué aux conditions générales de vente).

1.2.6 Abonnement au tarif local / Certains Abonnements peuvent être souscrits à tarif préférentiel par les abonnés en raison notamment du fait que l'abonné réside dans la commune propriétaire du golf concerné. Pour bénéficier d'un tel tarif préférentiel, l'Abonné accepte de fournir tout justificatif de domicile.

1.2.7 Abonnement « business » / L'Abonnement peut être souscrit par une personne morale donnant droit à des accès abonnés pour 1, 2 ou plusieurs personnes selon précision indiquée au Formulaire Commercial. Lors de la souscription, la société cliente doit désigner un représentant personne physique qui devra être présent à chaque partie jouée et devra présenter la carte d'Abonnement de la Société. La Société et son représentant se portent fort du respect du Règlement Intérieur par les invités de la société cliente. Lors de la souscription, l'Abonné devra fournir un k-bis de moins de 3 mois. Compte tenu des spécificités de ces Abonnements business, les dispositions des CGV faisant référence au droit de la consommation, applicable aux consommateurs non professionnels, ne s'appliquent pas, et seules les dispositions applicables entre professionnels, prévues notamment par le Code de commerce s'appliqueront.

2. PRIX DE L'ABONNEMENT

2.1 : Catégories d'âge

Le tarif des Abonnements peut varier en fonction de l'âge de l'Abonné.

Le tarif général s'applique à toutes les catégories de joueurs, hormis les catégories ci-dessous qui peuvent bénéficier de tarifs spécifiques : Le tarif « Junior » est valable pour les souscriptions avant les 18 ans du joueur. Le tarif « Etudiant » est valable pour les souscriptions avant les 26 ans du joueur sur présentation de la carte d'étudiant. Le tarif « Business » est valable pour les Abonnements souscrits par des sociétés. Le tarif Middle Age est valable pour les souscriptions individuelles avant les 40 ans du joueur ou pour les souscriptions couple avant les 80 ans d'âges cumulés pour le couple.

2.2 : Autres Catégories

Individuel : Abonnement strictement personnel et individuel. **Couple** : Le tarif des Abonnements « couple » s'applique aux couples sur présentation d'un justificatif (livret de famille, certificat de concubinage, PACS). Ce tarif s'applique pour la même catégorie de fréquence de jeu (5/7 ou 7/7). Ce tarif n'est plus appliqué lorsqu'il n'est plus justifié des conditions requises pour son application. Les deux Abonnements ont les mêmes dates de début et de fin. Tarifs joueurs équipes : Des conditions particulières peuvent être accordées aux joueurs et joueuses des équipes sur la base d'une liste établie entre le Golf et l'AS et définies chaque année dans le document actant contractuellement les relations entre le Golf et l'AS. Seuls les Abonnements « Business » souscrits par une société sont non nominatifs.

3. DISPOSITIONS GENERALES

La licence golf est recommandée par la Fédération Française de Golf pour tous les joueurs accédant aux parcours. Le Client devra procéder aux réservations des parcours conformément au règlement intérieur du golf et aux conditions générales de vente. **Pour toute conclusion d'un nouveau contrat, des frais d'inscription de 45€ seront à régler (cf. CGV annexées au contrat).**

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-2 du Code de la consommation, le Client est informé de son droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique disponible sur le site www.bloctel.gouv.fr

LITIGES / Le Client est informé qu'il peut en cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service consommateurs ou en l'absence de réponse de ce service, recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation. L'instance de médiation sectorielle compétente est la Médiation Tourisme et Voyages (<https://www.mtv.travel/saisir-le-mediateur/>).

UGOLF | ROUEN LA FORÊT VERTE

UGOLF ROUEN LA FORÊT VERTE

Route de Tendos - 76710 BOSC GUERARD SAINT-ADRIEN

+33 (0)2 35 33 62 94 / contact.rouen@ugolf.eu

www.jouer.golf/rouen-la-foret-verte/



**Retrouvez tous les avantages
des cartes Gold ou Classic sur
www.leclub-golf.com/fr